

## Bernin, notre fiancée, accepteras-tu Crolles en mariage ?

Le mariage, parfois perçu comme une institution désuète, est revenu récemment sur le devant de la scène et il s'offre maintenant à tous. J'en profite pour exprimer publiquement une demande en mariage, après des années d'amours discrètes.



Le savez-vous ? Les géographes et les statisticiens nous ont déjà mariés ! Selon l'INSEE, Crolles-Bernin est une seule **unité urbaine** car nos deux villes sont adjacentes, en parfaite continuité urbaine.

Les urbanistes, aménageurs et politiques qui ont élaboré le SCOT, Schéma de Cohérence Territoriale de la région de Grenoble, nous voient toujours ensemble. Ils parlent de *la zone économique de Crolles-Bernin*, du *grand pôle d'activité Crolles-Bernin*, du *pôle d'emploi Crolles-Bernin* etc.

L'avez-vous remarqué ? Les crollois sont toujours bien reçus dans les commerces de proximité de Bernin. Bon nombre de berninois se rendent à Crolles, dans nos associations, dans nos commerces, comme s'ils étaient chez eux. Nous avons des projets en commun : l'aménagement des berges du Craponoz, les tennis couverts, l'échangeur dit *Crolles II* qui est sur la commune de Bernin ... Il se murmure que des berninois lisent lecrolois.fr ...

Beaucoup en sont convaincus : il faut simplifier le *millefeuille* territorial, les communes doivent faire des économies, la mutualisation (mise en commun) de moyens entre communes devient indispensable.



Nous sommes fiancés depuis bientôt 70 ans. Alors, passons à l'acte : marions-nous !

Autrefois, ce mariage était impensable. L'une était à gauche, l'autre à droite.

L'une était riche et gardait jalousement sa fortune, l'autre peinait à attirer les entreprises. Mais le mur de Bernin a fini par s'écrouler. Nos deux municipalités sont centristes, ou ailleurs, peu importe, elles ne sont ni de droite ni de gauche. La taxe professionnelle a disparu, supprimant bien des querelles. Bernin grossit, s'industrialise, rénove son centre-ville.

Dans quelques mois, une nouvelle salle festive sera disponible. Tout est prêt pour la noce.

**En pratique** : annoncer nos fiançailles avec un bal musette sur le pont du Craponoz, organiser deux réunions publiques mixtes à l'invitation conjointe des deux municipalités (une réunion dans chaque ville) ; animer la concertation sur cette idée de mariage ; élaborer un projet de rapprochement, voire de fusion, en étudiant notamment les services municipaux qui pourraient être mis en commun et les dispositifs démocratiques à créer pour renforcer la proximité entre les élus et la population (je pense en particulier à des comités de quartier), décider par référendum des suites à donner.



Comment nommer cette nouvelle commune ? Je propose *Craponoz*, le ruisseau qui désormais nous unit. Nous serons les craponais, ce qui ne manquera pas d'amuser nos voisins qui nous remercieront jusqu'à la fin des temps de leur donner ainsi un prétexte de rigolade.

Francis Odier, 21 décembre 2013

## **En complément :**

Pour les férus d'histoire, rappelons que Paul Jargot, figure tutélaire de Crolles, était marié à une fille de Bernin dont le grand-père a été maire de Crolles.

Tous les services municipaux pourraient avantageusement être mis en commun : les services techniques, la police municipale, le périscolaire, l'urbanisme, la gestion des ressources humaines ... Les deux mairies actuelles sont à conserver comme point de proximité pour l'accueil du public.

Avec  $8500 + 3000 = 11\,500$  habitants, la commune de Craponoz garderait une taille humaine, de petite ville.

Pour conclure sur la pertinence de ce rapprochement, voici une petite liste, non exhaustive, d'équipements, d'associations ou de projets bénéficiant aux habitants des deux communes : le réseau de bus (6020, Express 1, G70 ...), l'Espace Paul Jargot et l'École de Musique de Crolles, le club et le terrain de foot, la déchetterie, les commerces de proximité de Bernin, les moyennes et grandes surfaces commerciales de Crolles, la liaison piétons et cycles entre Crolles et Brignoud, Le Théâtre sous la Dent, Aussitôt Dit, les tennis couverts, la zone industrielle avec ST et SOITEC, le Craponoz, les vignes et les prés du haut Bernin (site de promenade à pied ou en vélo), la Pierre Champ Bertin, le skate park, le parc Paturel, la Marelle et son mur d'escalade, le site d'escalade du Luisset.